



RDR

Rassemblement Républicain pour la Démocratie au Rwanda
Republican Rally for Democracy in Rwanda
Ihuliro Rishingiye kuri Repubulika Liharanira Demokarasi mu Rwanda

Pour un Peuple Reconcilié dans un Etat de droit - For a Reconciled People in a Rule of Law
Duharanire Ubwiyunge bw'Abanyarwanda mu Gihugu cyubahiriza Amategeko

COMMUNIQUÉ NO. 3/2003

12 septembre 2003

RWANDA : L'ELECTION N'AMNISTIE PAS PAUL KAGAME DES CRIMES CONTRE LA PAIX ET L'HUMANITÉ ET DES CRIMES DE GUERRE PRÉSUMÉS SOUS SA RESPONSABILITÉ

Le 25 août 2003, le régime Kagame a organisé des élections présidentielles non libres ni justes dont le Général Paul Kagame a été déclaré vainqueur par la Commission électorale non indépendante mise en place par son gouvernement. En organisant les élections, Paul Kagame avait au moins un triple objectif :

- Se donner une apparence de légitimité en montrant à la communauté internationale qu'il a été élu par le peuple rwandais. On se souviendra qu'il s'est autoproclamé Président de la République, après avoir arrêté et mis en prison le Président Pasteur Bizimungu.
- Se blanchir, via les élections, des crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide présumé commis par son armée au Rwanda et en République Démocratique du Congo. Kagame espère ainsi conforter l'immunité que lui confèrent les pouvoirs présidentiels légitimés étant donné que plusieurs plaintes contre Kagame et certains de ses proches collaborateurs ont été déposées auprès du Tribunal Pénal International pour le Rwanda et auprès d'autres tribunaux nationaux, notamment en Belgique.
- Museler l'opposition politique intérieure et extérieure demandant :
 - un dialogue inter rwandais ;
 - une véritable commission Vérité et Réconciliation ;
 - le retrait inconditionnel des troupes rwandaises du Congo ;
 - la redéfinition du rôle de l'armée et de sa composition;
 - la lutte contre l'impunité par la poursuite des responsables présumés des crimes de guerre, des crimes contre la paix et l'humanité, génocide et pillages commis par le Front patriotique rwandais (FPR) depuis octobre 1990 au Rwanda et en République Démocratique du Congo (RDC).

L'opposition politique à l'intérieur et à l'extérieur du pays avait demandé le report des élections présidentielles et parlementaires afin que les différents partis politiques puissent avoir le temps de se faire inscrire et d'expliquer aux rwandais leurs projets de société et leur contribution future à la paix nationale et régionale et au développement du pays. Elle faisait du dialogue inter-rwandais un préalable indispensable au retour d'un climat de confiance et de compréhension mutuelles. Paul Kagame a plutôt décidé d'organiser hâtivement et unilatéralement les élections après s'être assuré d'une victoire sans périls pour lui et son parti, le FPR-Inkotanyi:

- Tout d'abord il a éliminé les opposants potentiels, qu'il a fait assassiner ou jetés en prison. L'ancien Président de la République, Pasteur Bizimungu, et d'autres personnalités politiques de premier plan sont emprisonnés à cause de leurs appartenances politiques. La plupart de ceux qui ont survécu ont choisi le chemin d'exil sous la menace, la peur et l'impunité qui règnent au Rwanda.

info@rdrwanda.org
http://www.rdrwanda.org

Victoire Ingabire, Présidente
Postbus 3124
2280 GC, Rijswijk, Netherlands
Téléphone/Fax : 00-31-180633822

Emmanuel Nyemera, Vice-Président
Case postale 5352, Succursale B
Montréal, Canada, H3B 4P1
Téléphone: (514) 572 3466

Le RDR est membre de
l'Union des Forces
Démocratiques
Rwandaises (UFDR)

- Ensuite, Kagame a veillé à une adoption rapide unilatérale, sans véritables discussions, d'une nouvelle Constitution, d'une nouvelle loi électorale et d'une nouvelle loi sur les partis politiques. Ces textes contiennent des articles qui bafouent les droits humains fondamentaux reconnus par les accords internationaux ratifiés par le Rwanda. Plusieurs articles empêchent les partis politiques opposés à celui de Paul Kagame de mener ouvertement leurs activités politiques. Ce sont de textes qui renforcent la main-mise de Kagame sur tous les rouages de l'Etat et fait du FPR un Parti Unique qui contrôle l'armée, l'économie et l'administration publique, et régent la vie privée.

- Enfin, pour s'assurer d'une victoire totale sans périls, Kagame a fait interdire un des principaux partis d'opposition, le MDR, seulement quelques jours avant les élections. Ses dirigeants ont particulièrement été l'objet de harcèlements intensifs et continus. Il en a été de même pour le nouveau parti ADEP-Amizero ainsi que pour le parti PDR-Ubuyanja de l'ancien président Pasteur Bizimungu et des partis créés à partir de l'extérieur. Dans ses discours préélectorales, Kagame a personnellement menacé la population et l'opposition en déclarant à Bwisige dans le nord du pays « qu'il écraserait toute personne qui lui barrerait la route » ou qu'il « laissera le pays dans le sang comme il l'a trouvé le jour où il sera obligé de le quitter ». Toute personne qui ne partage pas la même vision que Paul Kagame ou qui critique ses méthodes est accusée de génocidaire et de divisionniste, accusations très graves au Rwanda.

Kagame a pris le pouvoir par les armes, à l'issue d'une guerre très meurtrière dont la population civile, particulièrement celle dans les zones occupées par le FPR dans le nord du pays, a été victime depuis le 1^{er} octobre 1990. Kagame se présente à la Communauté Internationale comme la personne qui a arrêté le génocide, alors qu'il est en réalité l'un des architectes du drame rwandais. Depuis le déclenchement de la guerre en octobre 1990, au moins 2.000.000 de personnes sont mortes au Rwanda. Dans toutes les régions du pays où l'armée du FPR est passée, des populations civiles innocentes ont été exterminées. Les rapports S/1994/1125 et S/1994/1405 de la Commission impartiale des Experts des Nations Unies sur le génocide rwandais, rapports à la base de la création du Tribunal pénal international sur le Rwanda (TPIR), accusent l'armée du FPR, sous la responsabilité directe de Paul Kagame, d'avoir commis des crimes contre l'humanité et des violations graves du droit humanitaire international sur la période allant du 6 avril 1994 au 15 juillet 1994.

Après la prise du pouvoir en juillet 1994, le FPR a continué ses tueries sans distinction. Il a passé par les armes ses anciens compagnons d'armes, dont l'ancien ministre de l'intérieur Seth Sendashonga ou le colonel Théoneste Lizinde, massacré les populations civiles dans les camps de déplacés à l'intérieur du pays, tel qu'à Kibeho, en avril 1995, où l'armée sous la responsabilité directe de Paul Kagame massacra 8.000 civils, ou dans les camps de réfugiés dans les pays voisins, tel que le massacre de 400.000 réfugiés rwandais en RDC en 1996- 1997. Les crimes contre l'humanité, atrocités et autres violations du droit international humanitaire commis par l'armée de Paul Kagame contre les réfugiés rwandais en RDC sont partiellement documentés dans le rapport S/1998/531 de l'Équipe d'enquête du Secrétaire général de l'ONU en RDC et dans d'autres rapports.

Dans le bilan que Kagame a fait lui-même de ses 9 ans de pouvoir, il ne mentionne nulle part la guerre en République Démocratique du Congo où son armée est engagée depuis 1996 et qui a fait au moins 3.500.000 victimes selon des rapports internationaux. Il n'a pas non plus parlé du pillage des ressources naturelles et autres richesses du Congo, qui fait du Rwanda l'un des producteurs de diamants, de coltan et autres matières précieuses. Kagame est souvent présenté comme l'homme qui a arrêté le génocide alors qu'il est en fait l'architecte du drame rwandais et en a une responsabilité directe. Les élections se sont déroulées au Rwanda au moment où Kagame, avec l'appui de ses alliés, demandait le remplacement de Mme Carla Del Ponte comme Procureur Général auprès du TPIR. Elle avait à plusieurs reprises indiqué sa volonté d'enquêter sur les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis par l'armée de Kagame et, surtout, sur l'attentat qui a coûté la vie aux Présidents Habyarimana Juvénal du Rwanda et Ntaryamira Cyprien du Burundi et leurs suites le 6 avril 1994. Kagame est fortement soupçonné d'être le cerveau de cet attentat qui a déclenché le génocide rwandais.

Le score à la soviétique de 95% des voix obtenu par Paul Kagame ne légitime en rien son régime dictatorial. Il ne peut en aucun cas être considéré comme une amnistie pour lui et ses plus proches collaborateurs militaires et civils pour leurs crimes contre la paix et l'humanité, crimes de guerre, génocide et autres crimes présumés.

Le RDR reste convaincu qu'un véritable dialogue inter-rwandais est plus que jamais nécessaire pour débattre des problèmes de fond afin de jeter des bases plus saines d'une future société pour un peuple réconcilié dans un État de Droit. La frustration de la population dont les droits sont bafoués et la politique d'exclusion du FPR ne laisseront au peuple rwandais d'autre choix que de combattre ce régime dictatorial par tous les moyens légitimes. La communauté Internationale devrait prendre ses responsabilités et ne pas se contenter du score à la soviétique que Paul Kagame a eu par la tricherie et la répression de l'opposition politique. Elle ne devrait pas le considérer comme l'homme pouvant garantir la stabilité au Rwanda et dans la région des Grands Lacs, mais plutôt le contraindre à élargir l'espace politique rwandais et à traduire devant la justice les responsables du FPR et de son armée APR soupçonnés de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et autres crimes encore impunis.

Victoire Ingabire
Présidente du RDR